



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4813

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise, pour l'organisation du Championnat de France cycliste de demi-fond sur piste et de la 8e édition du Pignon Fixe Lyonnais, le samedi 14 septembre 2019

Direction des Événements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4813 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION AMICALE CYCLISTE LYON VAISE, POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE DE DEMI-FOND SUR PISTE ET DE LA 8E EDITION DU PIGNON FIXE LYONNAIS, LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Amicale Cycliste Lyon Vaise, dont le siège social est situé au 156 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9^e, organise la 8^e édition du Pignon Fixe Lyonnais, et le Championnat de France cycliste de demi-fond sur piste, le samedi 14 septembre 2019.

Cette association a pour but la pratique du sport cycliste.

L'association organise ces deux événements sportifs en collaboration avec l'association Entente cycliste à Lyon 6^e au vélodrome Georges Préveral, au Parc de la Tête d'Or à Lyon 6^e.

En cas de mauvaise météo le samedi, la manifestation sera reportée le lendemain, le dimanche 15 septembre 2019.

Le demi-fond est une compétition de cyclisme sur piste. Le coureur (stayer) est positionné derrière un motocycliste entraîneur (pacemaker). Ainsi, le coureur peut atteindre des vitesses très élevées. De nos jours, les épreuves se courent avec des moyennes de 65 à 75 km/h avec des pointes allant jusqu'à 90 km/h, ce qui offre un spectacle hors du commun très prisé du public.

Pour cette édition, douze motocyclistes et coureurs seront mobilisés sur des épreuves de moyenne et longue distance avec des classements puis une remise de titres officiels.

Les objectifs de l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise sont :

- de promouvoir la pratique du demi-fond auprès du grand public ;
- de valoriser les meilleurs espoirs ainsi que l'élite de cette discipline au niveau national ;
- de susciter des vocations chez les plus jeunes des Ecoles de Cyclisme.

Cette 8^e édition du Pignon Fixe réunira environ 50 compétiteurs minimes (11 - 12 ans) et benjamins (13 - 14 ans) des écoles de cyclisme.

Le montage avec « pignon fixe » est un montage particulier du vélo, lorsque le pignon de la roue arrière, généralement monté avec une roue libre, est monté sans roue libre, ce qui le rend solidaire de la roue dans les deux sens de rotation.

Les objectifs de l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise sont :

- faire de ce rendez-vous un événement incontournable du vélo sur piste sur Lyon ;
- promouvoir la pratique du vélo en club auprès des adultes et des plus jeunes ;

- participer au développement de cette discipline.

L'équipe de France de Vitesse sera également invitée à faire des démonstrations.
Environ 500 spectateurs sont attendus pour cette journée.

L'organisation de ces compétitions permet ainsi d'assurer la promotion du cyclisme sur piste à Lyon et de mettre en valeur le vélodrome du Parc de la Tête d'Or auprès du public et des sportifs lyonnais.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 7 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 11 893 euros.

En 2018, l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise a reçu une subvention de 3 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 7^e édition du Pignon Fixe Lyonnais, par délibération n° 2018/4004 du 2 juillet 2018.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 5 000 euros à l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4004 du 2 juillet 2018 ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association Amicale Lyon Vaise pour l'organisation du Championnat de France cycliste de demi-fond sur piste et de la 8^e édition du Pignon Fixe Lyonnais, le samedi 14 septembre 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT